

[REDACTED]

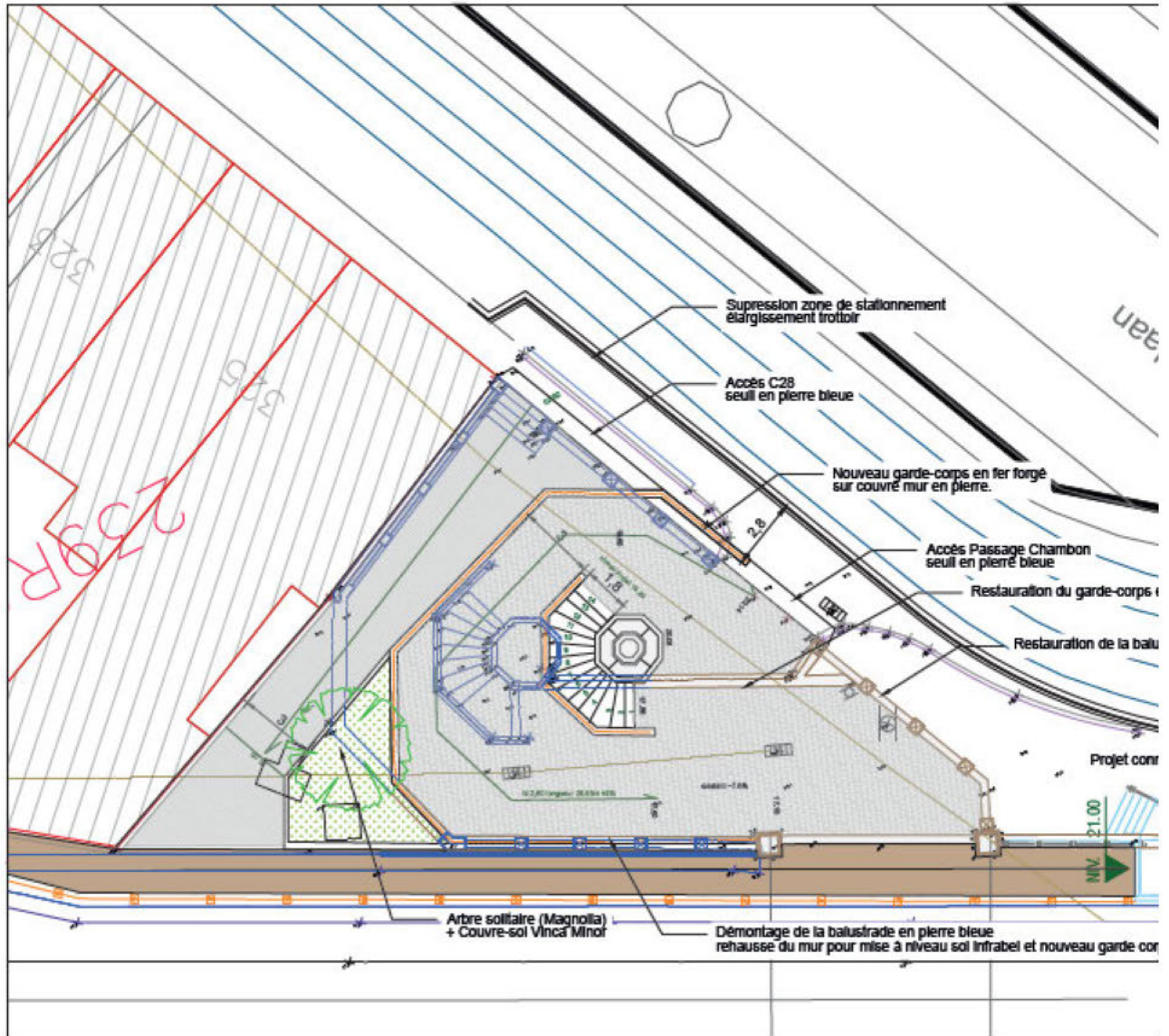
De: [REDACTED]@urban.brussels>
Envoyé: lundi 12 juin 2023 09:51
À: [REDACTED]
Cc: [REDACTED]
Objet: RE: CC 13/02 - question - Passage Chambon

Bonjour [REDACTED],

Suite à notre conversation téléphonique, voici un résumé des informations échangées :

- Infrabel a introduit ce vendredi 09/06 une demande de permis unique pour la 1ere phase de la restauration du passage. Cette demande de permis a pour but d'autoriser un petit chantier-test de démontage de deux caissons-céramique sous le passage. Le démontage de ces éléments permettra de préciser les possibilités de démontage des caissons et les options de restauration de ces derniers, et d'inspecter la structure métallique au niveau de sa partie actuellement non visible, ce afin de déterminer si une intervention est nécessaire à ce niveau. La stabilisation et restauration du mur de soutènement devraient à priori être traitées également dans ce permis ;
- Dessin & Construction (MO : Beliris) m'a contactée pour le projet de Cyclostrate C28 (itinéraire cycliste). Le but est la création d'un accès à la cyclostrate, au niveau du passage Chambon. A ce stade, le projet prévoit la création d'une rampe d'accès longeant la dernière maison au niveau de l'avenue de la Reine. Ceci aura pour conséquence la translation du réverbère monumental, du petit escalier et de la rampe permettant actuellement l'accès au passage. Le point positif de ce projet est que, vu qu'il est impactant pour les abords et d'autres éléments tels que les gardes-corps, murs longeant l'accès au passage... Beliris prévoit – à priori - une restauration de des éléments au moments de la construction de cet accès à la cyclostrate. Le projet sera prochainement soumis à un avis de principe de la CRMS.
Ci-dessous, une première esquisse de cette proposition :

LA PROPOSITION



Bien à toi,

[Redacted]

Attaché
Patrimoine Culturel - Cultureel Erfgoed



[Redacted]
[Redacted]@urban.brussels
www.urban.brussels
> Newsletter

mont des arts 10-13 kunstberg
bruxelles 1000 brussel





La clause de non-responsabilité d'Urban s'applique à ce message. De [e-maildisclaimer](#) van Urban is van toepassing op dit bericht.

De : [redacted]@brucity.be>
Envoyé : lundi 12 juin 2023 09:30
À : [redacted]@urban.brussels>
Cc : [redacted]@urban.brussels>; [redacted]@gov.brussels>; [redacted]@brucity.be>; [redacted]@gov.brussels>
Objet : RE: CC 13/02 - question - Passage Chambon
Importance : Haute

Bonjour,

Je n'ai pas eu de réponse et nous devons préparer une réponse pour le Conseil Communal de cet après-midi. Pouvez-vous nous revenir d'urgence svp ?

Merci et bonne journée,



[redacted]
Porte-parole & Conseillère • Adviseur - T. [redacted]
Rue des Halles 4 • Hallenstraat 4, 1000 BXL

Cabinet de l'Échevine • Kabinet van Schepen ANS PERSOONS

Urbanisme et Espaces publics, Affaires et Enseignement néerlandophones
Stedenbouw en Openbare ruimten, Nederlandstalige Aangelegenheden en Onderwijs
www.anspersoons.be

De : [redacted]
Envoyé : jeudi 8 juin 2023 15:45
À : [redacted]@urban.brussels>
Cc : [redacted]@urban.brussels>; [redacted]@gov.brussels>; [redacted]@brucity.be>; [redacted]@gov.brussels>
Objet : RE: CC 13/02 - question - Passage Chambon
Importance : Haute

Bonjour,

Nous sommes interpellés à nouveau au prochain Conseil Communal. Pourriez-vous nous donner un état de la situation svp ?

Merci et bon après-midi,

[REDACTED]

De : [REDACTED]
Envoyé : mercredi 3 mai 2023 15:25
À : [REDACTED] [@urban.brussels](mailto:[REDACTED]@urban.brussels)>
Cc : [REDACTED] [@urban.brussels](mailto:[REDACTED]@urban.brussels)>; [REDACTED] [@gov.brussels](mailto:[REDACTED]@gov.brussels)>; [REDACTED]
[REDACTED] [@brucity.be](mailto:[REDACTED]@brucity.be)>; [REDACTED] [@gov.brussels](mailto:[REDACTED]@gov.brussels)>
Objet : RE: CC 13/02 - question - Passage Chambon

Bonjour [REDACTED]

Il me semble que vous avez rencontré le bureau chargé du réaménagement de la piste cyclo-piétonne aux abords de Chambon.
Quelles ont été les conclusions et sur cette base, où en sommes-nous dans le suivi avec Infrabel pour le permis de restauration du passage ?

Merci pour l'update et bon après-midi,

[REDACTED]

De : [REDACTED] [@urban.brussels](mailto:[REDACTED]@urban.brussels)>
Envoyé : lundi 13 février 2023 13:15
À : [REDACTED] [@brucity.be](mailto:[REDACTED]@brucity.be)>
Cc : [REDACTED] [@urban.brussels](mailto:[REDACTED]@urban.brussels)>; [REDACTED] [@gov.brussels](mailto:[REDACTED]@gov.brussels)>; [REDACTED]
[REDACTED] [@brucity.be](mailto:[REDACTED]@brucity.be)>; [REDACTED] [@gov.brussels](mailto:[REDACTED]@gov.brussels)>
Objet : RE: CC 13/02 - question - Passage Chambon

Bonjour,

A ce jour, je sais juste que la réunion sur place avec la restauratrice est prévue début mars. Ensuite, je pense qu'en fonction de ce qu'elle va proposer, INFRABEL pourra établir son rétroplanning.
Cela vaudra peut-être la peine de faire le point avec eux à ce moment.
Je tiendrai de toutes façons la Ville au courant.

Bien à toi,

[REDACTED]

Attaché
Patrimoine Culturel - Cultureel Erfgoed



[REDACTED]
[\[REDACTED\]@urban.brussels](mailto:[REDACTED]@urban.brussels)
www.urban.brussels
> Newsletter

mont des arts 10-13 kunstberg
bruxelles 1000 brussel





La clause de non-responsabilité d'Urban s'applique à ce message. De e-maildisclaimer van Urban is van toepassing op dit bericht.

De : [redacted] <[\[redacted\]@brucity.be](mailto:[redacted]@brucity.be)>
Envoyé : lundi 13 février 2023 11:41
À : [redacted] <[\[redacted\]@urban.brussels](mailto:[redacted]@urban.brussels)>
Cc : [redacted] <[\[redacted\]@urban.brussels](mailto:[redacted]@urban.brussels)>; [redacted] <[\[redacted\]@gov.brussels](mailto:[redacted]@gov.brussels)>; [redacted] <[\[redacted\]@brucity.be](mailto:[redacted]@brucity.be)>; [redacted] <[\[redacted\]@gov.brussels](mailto:[redacted]@gov.brussels)>
Objet : RE: CC 13/02 - question - Passage Chambon

Bonjour,

As-tu reçu plus d'infos sur le planning ? (qques dates cles) On a le conseil communal cet après-midi.

Merci !

Bien à toi,

De : [redacted]
Envoyé : jeudi 9 février 2023 09:29
À : [redacted] <[\[redacted\]@urban.brussels](mailto:[redacted]@urban.brussels)>
Cc : [redacted] <[\[redacted\]@urban.brussels](mailto:[redacted]@urban.brussels)>; [redacted] <[\[redacted\]@gov.brussels](mailto:[redacted]@gov.brussels)>; [redacted] <[\[redacted\]@brucity.be](mailto:[redacted]@brucity.be)>; [redacted] <[\[redacted\]@gov.brussels](mailto:[redacted]@gov.brussels)>
Objet : RE: CC 13/02 - question - Passage Chambon

Bonjour [redacted],

Merci pour l'update.
Est-ce qu'Infrabel a fourni un retro-planning ?

Bien à toi,

De : [redacted] <[\[redacted\]@urban.brussels](mailto:[redacted]@urban.brussels)>
Envoyé : jeudi 9 février 2023 09:07
À : [redacted] <[\[redacted\]@gov.brussels](mailto:[redacted]@gov.brussels)>
Cc : [redacted] <[\[redacted\]@urban.brussels](mailto:[redacted]@urban.brussels)>; [redacted] <[\[redacted\]@gov.brussels](mailto:[redacted]@gov.brussels)>; [redacted]

██████████@brucity.be>; ██████████@brucity.be>

Objet : RE: CC 13/02 - question - Passage Chambon

Bonjour ██████████

Infrabel travaille à la préparation du chantier-test de restauration de l'un des caissons (démontage du caisson en céramique, inspection de la structure, élaboration d'un protocole de restauration).

Nous avons une réunion sur place 1ere quinzaine de mars avec une restauratrice de l'IRPA.

On en saura donc un peu plus après. Je ne manquerai pas de te tenir au courant.

Bien à toi,

██████████

Attaché

Patrimoine Culturel - Cultureel Erfgoed



██████████

██████████@urban.brussels

www.urban.brussels

> Newsletter

mont des arts 10-13 kunstberg
bruxelles 1000 brussel



La clause de non-responsabilité d'Urban s'applique à ce message. De e-maildisclaimer van Urban is van toepassing op dit bericht.

De : ██████████@gov.brussels>

Envoyé : mercredi 8 février 2023 19:01

À : ██████████@urban.brussels>

Cc : ██████████@urban.brussels>; ██████████@gov.brussels>; ██████████

██████████@brucity.be>; ██████████@brucity.be>

Objet : FW: CC 13/02 - question - Passage Chambon

Importance : Haute

Bonjour ██████████

A-t-on des nouvelles d'Infrabel concernant le passage Chambon ? Je n'ai rien reçu pour ma part.

██████████

From: [REDACTED]@brucity.be>
Sent: Wednesday, 8 February 2023 14:39
To: [REDACTED]@gov.brussels>
Cc: [REDACTED]@brucity.be>; [REDACTED]@gov.brussels>
Subject: TR: CC 13/02 - question - Passage Chambon
Importance: High

Hey [REDACTED]

On est interpellés sur Passage Chambon lundi.

La conclusion de notre dernière réunion avec Infrabel était qu'Infrabel communique un planning des travaux et prépare une demande de PU unique pour un chantier test. Vous avez des nouvelles ?
Infrabel a réagi au PV d'Urban ?

Bât,

[REDACTED]

De : [REDACTED]@brucity.be>
Envoyé : mercredi 8 février 2023 13:45
À : [REDACTED]@brucity.be>
Cc : [REDACTED]@brucity.be>
Objet : TR: CC 13/02 - question - Passage Chambon
Importance : Haute

Pour info.

[REDACTED]

De : [REDACTED]@brucity.be>
Envoyé : mercredi 8 février 2023 13:39
À : [REDACTED]@brucity.be>; [REDACTED]@brucity.be>; [REDACTED]@brucity.be>
Cc : [REDACTED]@brucity.be>
Objet : CC 13/02 - question - Passage Chambon
Importance : Haute

Bonjour à tous,

Vous trouverez ci-joint une question orale pour le conseil de lundi.
Elle sera à l'OJ du collège de demain.

Je vous en souhaite bonne réception.

Bàv,



Juriste • Jurist - T. [REDACTED] - [REDACTED]@brucity.be

VILLE DE BRUXELLES • STAD BRUSSEL

Assemblées et Gouvernance • Vergaderingen en Bestuur

Rue des Halles, 4, 1000 Bruxelles • Hallenstraat, 4,, 1000 Brussel

www.bruxelles.be • www.brussel.be • [Suivez-nous sur les réseaux sociaux](#) • [Volg ons op social media](#)

DISCLAIMER

Ce courrier électronique n'est pas revêtu de la signature électronique prévue par la loi du 9 juillet 2001; il n'a donc pas de valeur officielle. Il ne remplace pas le document signé par le fonctionnaire habilité ou par l'Autorité communale. Par ailleurs, ce message électronique, de même que les documents qui y sont joints, sont réservés à l'usage exclusif de son destinataire. L'expéditeur ne peut garantir la transmission fidèle de ce message. Prévenez-le dès que possible s'il est incomplet ou illisible. Si vous l'avez reçu par erreur, veuillez en aviser immédiatement l'expéditeur par téléphone ou par e-mail et détruire ce message. L'information contenue peut être confidentielle et/ou protégée par la loi; sa divulgation, reproduction ou autres utilisations sont strictement interdites. Merci.

Deze e-mail is niet bekleed met de elektronische handtekening zoals voorzien door de wet van 9 juli 2001 en heeft dus geen officiële waarde. Hij vervangt geenszins de documenten ondertekend door de bevoegde ambtenaar of door de Gemeentelijke Overheid. Dit bericht en de eraan toegevoegde documenten zijn voorbehouden voor exclusief gebruik door de geadresseerde. De afzender kan de correcte overdracht van dit bericht niet waarborgen. Waarschuw de afzender zo snel mogelijk bij een onvolledig of onleesbaar bericht. Heeft u dit bericht per vergissing ontvangen, gelieve de afzender dan onmiddellijk telefonisch of per e-mail te verwittigen en het bericht te wissen. De inhoud van dit bericht kan van vertrouwelijke aard en/of bij wet beschermd zijn; de verspreiding, reproductie of het gebruik voor andere doeleinden ervan zijn strikt verboden.

Dank U.

De: [REDACTED]@INFRABEL.BE>
Envoyé: lundi 22 janvier 2024 09:28
À: [REDACTED]
Cc: [REDACTED]
Objet: RE: Infrabel : permis passage Chambon

ATTENTION: Ce message provient de l'extérieur de i-CITY/BRUCITY. Ne cliquez sur les éventuels liens et pièces jointes que si vous avez confiance en l'expéditeur et êtes convaincu que le contenu est fiable. En cas de doute, faites suivre le mail à security@brucity.be.
OPGELET: Deze e-mail is verzonden van buiten i-CITY/BRUCITY. Klik enkel links of bijlagen aan indien je de afzender vertrouwt en er zeker van bent dat de inhoud veilig is. In geval van twijfel, stuur de mail door naar security@brucity.be.

Bonjour [REDACTED]

Est-ce que la réunion de jeudi à 9h peut avoir lieu dans nos bureaux? Ceci permettra de mieux monter les plans.

Bât,



[REDACTED] Ir
INFRABEL Asset Management
Area Center – Civil Engineering - S 10-32
Frankrijkstraat 85 - 1060 Brussel
[REDACTED]



From: [REDACTED]@urban.brussels>
Sent: Wednesday, 20 December 2023 08:10
To: [REDACTED]@infrabel.be>; [REDACTED]@urban.brussels>
Cc: [REDACTED]@INFRABEL.BE>; [REDACTED]@infrabel.be>; [REDACTED]
[REDACTED]@infrabel.be>; [REDACTED]@brucity.be>
Subject: RE: Infrabel : permis passage Chambon

EXTERNAL MAIL: Indien je de afzender van deze e-mail niet kent en deze niet vertrouwt, klik niet op een link of open geen bijlages. Bij twijfel, stuur deze e-mail als bijlage naar abuse@infrabel.be.

Bonjour [REDACTED]

Je vous remercie pour votre mail, et pour cette initiative.

Voici déjà mes disponibilités parmi les créneaux proposés :

- Mercredi 17/01 : de 9h à 10h - éventuellement
- Jeudi 18/01 : à partir de 11h – pas OK
- Mercredi 24/01 : entre 10h et 12h - OK
- Jeudi 25/01 : toute la journée – entre 9h et 10h ou dans l'après-midi

Je mets également en copie de ce mail [redacted] (Ville de Bruxelles), afin qu'elle puisse se joindre à nous.

Enfin, je profite de ce mail pour vous demander, ainsi qu'à [redacted] où en est le chantier de démontage des 2 caissons-test.

Bien à vous,

[redacted]

Attaché
Patrimoine Culturel - Cultureel Erfgoed



[redacted]
[redacted] [@urban.brussels](mailto:[redacted]@urban.brussels)
www.urban.brussels
> [Newsletter](#)

mont des arts 10-13 kunstberg
bruxelles 1000 brussel



De : [redacted] [@infrabel.be](mailto:[redacted]@infrabel.be)>

Envoyé : mardi 19 décembre 2023 14:24

À : [redacted] [@urban.brussels](mailto:[redacted]@urban.brussels); [redacted] [@urban.brussels](mailto:[redacted]@urban.brussels)>

Cc : [redacted] [@INFRABEL.BE](mailto:[redacted]@INFRABEL.BE); [redacted] [@infrabel.be](mailto:[redacted]@infrabel.be); [redacted]

[redacted] [@infrabel.be](mailto:[redacted]@infrabel.be)>

Objet : Infrabel : permis passage Chambon

Bonjour,

Nous faisons suite au permis de minime importance 04/PFU/1904115, délivré le 6/10/2023 par Urban.

Nous sommes en train de réaliser les documents de permis pour la suite du projet à savoir la restauration du passage Chambon. Nous aimerions vous rencontrer pour discuter de la composition du dossier afin d'éviter des manquements qui mèneraient à un dossier incomplet. Votre aide nous sera précieuse.

Nous vous proposons une rencontre en janvier avec la Ville de Bruxelles, voici quelques créneaux (prévoir 1h, 1h30 ?) :

- Mercredi 17/01 : de 9h à 10h
- Jeudi 18/01 : à partir de 11h
- Mercredi 24/01 : entre 10h et 12h
- Jeudi 25/01 : toute la journée

Nous pouvons faire la réunion dans nos locaux si nécessaire.

Pourriez-vous également inviter un représentant de la Ville de Bruxelles pour cette rencontre ?

Je vous remercie d'avance pour votre retour.

Bien à vous

[redacted]
Ir .architecte Project Leader
Civil Engineering & Real Estate



I-AM.A1.RE1 / Area Center
Frankrijkstraat 85 / Rue de France 85
B-1060 Brussel / B-1060 Bruxelles

www.infrabel.be



Le présent e-mail ainsi que ses annexes éventuelles peuvent contenir des informations confidentielles et/ou protégées par des droits de propriété intellectuelle. Ils sont destinés à l'usage exclusif du (des) destinataire(s) susmentionné(s). Toute utilisation de leur contenu par des personnes autres que le(s) destinataire(s) désigné(s) est interdite. Si vous avez reçu cet e-mail par erreur, veuillez en informer l'expéditeur soit par téléphone soit par e-mail, et supprimer de tout ordinateur les données y afférentes. Tous les messages envoyés et reçus par INFRABEL peuvent faire l'objet de contrôles visant à garantir le respect des directives internes, protéger les intérêts de l'entreprise et éliminer les éventuels logiciels dangereux. Les délégations de pouvoir et d'autorité doivent être vérifiées et sont disponibles sur demande.

Deze e-mail en de eventuele toegevoegde bestanden kunnen informatie bevatten die vertrouwelijk is en/of wordt beschermd door intellectuele eigendomsrechten. Zij zijn enkel bestemd om gebruikt te worden door de bovenvermelde geadresseerde(n). Het gebruik van de inhoud ervan door andere personen dan de aangeduide geadresseerde(n) is verboden. Hebt u deze e-mail per vergissing ontvangen, gelieve dan de afzender via telefoon of e-mail te verwittigen en het materiaal van alle computers te verwijderen. Alle bestanden die naar en door INFRABEL worden verzonden, kunnen worden gecontroleerd op hun conformiteit met interne beleidsregels, om de belangen van de onderneming te beschermen en potentieel schadelijke software uit te schakelen. Volmachten en machtigingen kunnen worden gecontroleerd en zijn verkrijgbaar op aanvraag.

De: [REDACTED]@INFRABEL.BE>
Envoyé: jeudi 25 janvier 2024 13:16
À: [REDACTED]
Cc: [REDACTED]
Objet: RE: Infrabel : permis passage Chambon
Pièces jointes: TITRE_PROP_Les renseignements relatifs aux titres de propriété.pdf

ATTENTION: Ce message provient de l'extérieur de i-CITY/BRUCITY. Ne cliquez sur les éventuels liens et pièces jointes que si vous avez confiance en l'expéditeur et êtes convaincu que le contenu est fiable. En cas de doute, faites suivre le mail à security@brucity.be.
OPGELET: Deze e-mail is verzonden van buiten i-CITY/BRUCITY. Klik enkel links of bijlagen aan indien je de afzender vertrouwt en er zeker van bent dat de inhoud veilig is. In geval van twijfel, stuur de mail door naar security@brucity.be.

Bonjour,

Suite à notre entretien constructive de ce matin pour déterminer les modalités d'introduire le permis unique il y a encore quelques points d'action.

- Organiser une réunion avec Beliris pour déterminer les interférences du projet des cyclostrades (nouvelle rampe d'accès) ==> VBX
- Intégration des travaux "voirie publique" dans le permis unique. La Ville regarde si elle participera. Il s'agit notamment des travaux suivants:
 - o Restauration lampadaire
 - o Restauration/renouvellement éclairage publique dans le couloir
 - o Réparer des parties des revêtements voirie et escaliers
 - o Repeindre les murs du tunnel
 - o Nettoyage des caissons
- Transmettre nom d'un restaurateur pour les caissons ==> VBX
- Infrabel continuera à désigner les plans de permis et les transmettra au préalable à Urban pour éviter un dossier incomplet (vers fin avril). Le début des travaux est prévu à ce stade vers mi-2025.

En annexe vous pouvez trouver la convention de 1904 et les renseignements relatifs aux titres de propriétés.

Les rampes d'accès ne se trouvent pas dans le domaine d'Infrabel, mais l'entretien (sans plus de précisions) est selon la convention à charge de l'Etat.

[REDACTED] vu que notre projet prévoit une restauration et à certains points une amélioration pour enlever des problèmes de concept (infiltrations des murs, hauteur des garde corps) nous nous posons la question si une subvention de la partie qui se trouve sur les terrains de la commune serait envisageable? Merci de nous communiquer ce qui est possible ou pas.

Infrabel est demandeur de revoir en parallèle la convention pour répondre plus aux exigences de son rôle de gestionnaire ferroviaire.

Les plans de situation de droit sont à télécharger par le lien ci-dessous.

[Bestanden downloaden](#)

Bàv,

[REDACTED], Ir
INFRABEL Asset Management
Area Center – Civil Engineering - S 10-32
Frankrijkstraat 85 - 1060 Brussel

infrabel.be



-----Original Appointment-----

From: [REDACTED]@infrabel.be>

Sent: Monday, 22 January 2024 10:12

To: [REDACTED]

Cc: [REDACTED]

Subject: Infrabel : permis passage Chambon

When: Thursday, 25 January 2024 09:00-09:50 (UTC+01:00) Brussels, Copenhagen, Madrid, Paris.

Where: Bureau Infrabel (; 51.CE:RC MR Bloc F 2 Vauban (Area CE) (12 pl);); si pas possible (; Microsoft Teams Meeting;)

Réunion dans les bureaux d'Infrabel.
Rendez-vous au 85 rue de France, 1060 Bruxelles.

Vous pouvez donner comme référent [REDACTED] ou moi-même.

Bàv,
[REDACTED]

Microsoft Teams meeting

Join on your computer, mobile app or room device

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

From: [REDACTED]
Sent: Monday 08 January 2024 18:16
To: [REDACTED]@urban.brussels>; [REDACTED]@brucity.be>; [REDACTED]
[REDACTED]@urban.brussels>
Cc: [REDACTED]@infrabel.be>; [REDACTED]@infrabel.be>; [REDACTED]
[REDACTED]@INFRABEL.BE>
Subject: RE: Infrabel : permis passage Chambon

Bonjour Mesdames,

Je vous souhaite mes meilleurs vœux pour la nouvelle année.

Je ne pense pas avoir reçu de réponse concernant les disponibilités de Madame [REDACTED]
Si cela vous convient encore, je propose de fixer 1h par teams le jeudi 25/01 : soit de 9h et 10h, soit entre 13h et 15h30.

Je vous remercie d'avance pour votre retour.

Bien à vous,

[REDACTED]
Ir .architecte Project Leader / Area CE
Civil Engineering & Real Estate



M +32 490 13 77 13



From: [REDACTED]@INFRABEL.BE>
Sent: Wednesday 20 December 2023 10:10
To: [REDACTED]@urban.brussels>; [REDACTED]@infrabel.be>; [REDACTED]
[REDACTED]@urban.brussels>
Cc: [REDACTED]@infrabel.be>; [REDACTED]@infrabel.be>; [REDACTED]
[REDACTED]@brucity.be>
Subject: RE: Infrabel : permis passage Chambon

Bonjour [REDACTED]

En ce qui concerne le démontage, notre entrepreneur interviendra demain après-midi ou vendredi matin.

Bât,



[REDACTED], Ir
INFRABEL Asset Management
Area Center – Civil Engineering - S 10-32
Frankrijkstraat 85 - 1060 Brussel
[REDACTED]
[REDACTED]@infrabel.be

From: [redacted]@urban.brussels>
Sent: Wednesday 20 December 2023 08:10
To: [redacted]@infrabel.be>; [redacted]@urban.brussels>
Cc: [redacted]@INFRABEL.BE>; [redacted]@infrabel.be>; [redacted]@infrabel.be>; [redacted]@brucity.be>
Subject: RE: Infrabel : permis passage Chambon

EXTERNAL MAIL: Indien je de afzender van deze e-mail niet kent en deze niet vertrouwt, klik niet op een link of open geen bijlages. Bij twijfel, stuur deze e-mail als bijlage naar abuse@infrabel.be.

Bonjour [redacted]

Je vous remercie pour votre mail, et pour cette initiative.

Voici déjà mes disponibilités parmi les créneaux proposés :

- Mercredi 17/01 : de 9h à 10h - éventuellement
- Jeudi 18/01 : à partir de 11h - pas OK
- Mercredi 24/01 : entre 10h et 12h - OK
- Jeudi 25/01 : toute la journée - entre 9h et 10h ou dans l'après-midi

Je mets également en copie de ce mail [redacted] (Ville de Bruxelles), afin qu'elle puisse se joindre à nous.

Enfin, je profite de ce mail pour vous demander, ainsi qu'à [redacted], où en est le chantier de démontage des 2 caissons-test.

Bien à vous,

[redacted]

Attaché
Patrimoine Culturel - Cultureel Erfgoed



[redacted]
[redacted]@urban.brussels
www.urban.brussels
> Newsletter

mont des arts 10-13 kunstberg
bruxelles 1000 brussel



De : [redacted]@infrabel.be>
Envoyé : mardi 19 décembre 2023 14:24
À : [redacted]@urban.brussels>; [redacted]@urban.brussels>
Cc: [redacted]@INFRABEL.BE>; [redacted]@infrabel.be>; [redacted]@infrabel.be>
Objet : Infrabel : permis passage Chambon

Bonjour,

Nous faisons suite au permis de minime importance 04/PFU/1904115, délivré le 6/10/2023 par Urban.

Nous sommes en train de réaliser les documents de permis pour la suite du projet à savoir la restauration du passage Chambon. Nous aimerions vous rencontrer pour discuter de la composition du dossier afin d'éviter des manquements qui mèneraient à un dossier incomplet. Votre aide nous sera précieuse.

Nous vous proposons une rencontre en janvier avec la Ville de Bruxelles, voici quelques créneaux (prévoir 1h, 1h30 ?) :

- Mercredi 17/01 : de 9h à 10h
- Jeudi 18/01 : à partir de 11h
- Mercredi 24/01 : entre 10h et 12h
- Jeudi 25/01 : toute la journée

Nous pouvons faire la réunion dans nos locaux si nécessaire.

Pourriez-vous également inviter un représentant de la Ville de Bruxelles pour cette rencontre ?

Je vous remercie d'avance pour votre retour.

Bien à vous



Ir .architecte Project Leader
Civil Engineering & Real Estate



I-AM.A1.RE1 / Area Center
Frankrijkstraat 85 / Rue de France 85
B-1060 Brussel / B-1060 Bruxelles



www.infrabel.be



Le présent e-mail ainsi que ses annexes éventuelles peuvent contenir des informations confidentielles et/ou protégées par des droits de propriété intellectuelle. Ils sont destinés à l'usage exclusif du (des) destinataire(s) susmentionné(s). Toute utilisation de leur contenu par des personnes autres que le(s) destinataire(s) désigné(s) est interdite. Si vous avez reçu cet e-mail par erreur, veuillez en informer l'expéditeur soit par téléphone soit par e-mail, et supprimer de tout ordinateur les données y afférentes. Tous les messages envoyés et reçus par INFRABEL peuvent faire l'objet de contrôles visant à garantir le respect des directives internes, protéger les intérêts de l'entreprise et éliminer les éventuels logiciels dangereux. Les délégations de pouvoir et d'autorité doivent être vérifiées et sont disponibles sur demande. Deze e-mail en de eventuele toegevoegde bestanden kunnen informatie bevatten die vertrouwelijk is en/of wordt beschermd door intellectuele eigendomsrechten. Zij zijn enkel bestemd om gebruikt te worden door de bovenvermelde geadresseerde(n). Het gebruik van de inhoud ervan door andere personen dan de aangeduide geadresseerde(n) is verboden. Hebt u deze e-mail per vergissing ontvangen, gelieve dan de afzender via telefoon of e-mail te verwittigen en het materiaal van alle computers te verwijderen. Alle bestanden die naar en door INFRABEL worden verzonden, kunnen worden gecontroleerd op hun conformiteit met interne beleidsregels, om de belangen van de onderneming te beschermen en potentieel schadelijke software uit te schakelen. Volmachten en machtigingen kunnen worden gecontroleerd en zijn verkrijgbaar op aanvraag.